COP 21 : La voix des sociétés civiles d'Europe, d'Afrique et des Régions



INTERNATIONAL PUBLIÉE LE 23/09/2015

Saisine liée : RÉUSSIR LA CONFÉRENCE CLIMAT PARIS 2015

Les réseaux de Conseils économiques et sociaux en Action

A propos des résultats de la conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement, Ban Ki Moon avait déclaré que **« plusieurs engagements concrets n'auraient pas été là sans l'engagement et l'implication de la société civile»**, ajoutant qu'elle joue un rôle clé dans « la mobilisation des ressources au niveau national et la pression sur les pays bailleurs de fonds pour qu'ils remplissent leurs engagements ». Même si le processus des Conférences Climat est, *in fine*, entre les mains des seuls négociateurs étatiques, nul n'ignore que la pression qu'exercent les sociétés civiles et leurs organisations joue aujourd'hui un rôle décisif. Pas moins de 75 pays ont donné à leurs sociétés civiles, entendues comme **la réunion d'organisations professionnelles, de travailleurs et de militants civiques**, la possibilité de se concerter et de s'exprimer dans le cadre de Conseils économiques et sociaux (leur titre incluant parfois en outre Environnementaux et Culturels). Certains, comme la France ont aussi organisé cette représentation à l'échelon local avec les Conseils Economiques et Sociaux Régionaux (CESER).

Les Conseils économiques et sociaux de l'Union européenne, d'Afrique (UCESA), de la Francophonie (UCESIF) et des Territoires français (CESER) ont ainsi décidé de s'appuyer sur cette légitimité pour construire, tout au long de l'année 2015, une réflexion commune sur le dérèglement climatique et ses enjeux**, avec comme objectif d'utiliser leur mission de conseil auprès des gouvernements et parlements, mais aussi d'information et de sensibilisation de l'opinion publique, pour nourrir une mobilisation collective d'ampleur**.

MISE EN COMMUN DES TRAVAUX

La force des réseaux de Conseils économiques et sociaux réside dans la valeur ajoutée qu'apporte la complémentarité de leurs travaux : regards africains, points de vue des pays de l'Union européenne et expertises locales de terrain sont autant d'atouts précieux pour construire des propositions durables et acceptées démocratiquement. C'est dans cette perspective que le CESE, le Comité économique et social européen, l'UCESIF et les CESER français ont collecté, toute l'année 2015, les avis et rapports relatifs au dérèglement climatique produits par leurs réseaux sur les nombreuses thématiques transverses au climat: transition énergétique, agriculture durable, inégalités sociales et environnementales, etc.

CYCLE DE CONFERENCES LABELISE COP 21

Le partage de ces connaissances s'est concrétisé par un cycle de séminaires et conférences internationales labellisé COP 21, organisé selon les étapes suivantes :

- A Athènes le 7 mai, sur les **apports d'une agriculture familiale économiquement viable, écologiquement durable et socialement inclusive** (consulter la déclaration finale) ;

- A Dakar le 1er juillet, sur les **financements pour accompagner l'atténuation du réchauffement et l'adaptation des économies** (consulter la déclaration finale) ;

- A Paris le 13 juillet, sur l'enjeu du dérèglement climatique pour **l'emploi et les populations en Europe et sur le point de vue local des territoires** (consulter le communiqué de presse) ;

La conférence du 23 octobre constitue l'étape finale avant la COP 21, en réunissant l'ensemble des réseaux de CES (mondial, d'Europe, d'Afrique et des régions) en association avec le *Forum mondial de l'Economie Responsable de Lille* pour un large débat. Objectif poursuivi : déboucher sur des recommandations fortes à l'attention des négociateurs.

Consultez la Déclaration finale du colloque

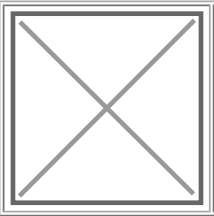

Une manifestation labellisée COP'21 organisée par le CESE, le Comité économique et social européen, l'Union des C
Sociaux et Institutions similaires des états et gouvernements membres de la Francophonie UCESIF, l'Union des Conse
Sociaux d'Afrique (UCESA), en collaboration avec le Forum mondial de l'Economie Responsable de Lille.

En savoir plus sur la conférence du 23 octobre

© - copyright CESE - Novembre 2026